



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 13 septembre 2016
19 heures 00

SL/SL

N° 002052

Ressources
Humaines - Personnel
non permanent -
Accroissement
temporaire d'activités

Affiché le :

Le mardi 13 septembre 2016 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 7 septembre 2016, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

ABSENTS :

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

VOTE

Pour : 31

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'en application des dispositions de l'article 3 de la loi du 26/01/1984 modifiée relative à la Fonction Publique Territoriale, il est possible de procéder au recrutement d'agents non titulaires pour faire face à un accroissement temporaire d'activités.

Madame le Maire propose les recrutements suivants :

| Service | Nombre d'agents/grade | Durée hebdomadaire | Période | Rémunération |
|--------------------|--|---------------------------------|-----------------------------|--|
| Sports | 1 adjoint technique de 2 ^{ème} classe | Temps non complet (15h/semaine) | Du 14/09/2016 au 31/12/2016 | Echelle 3 Echelon 1 Indice Brut : 340 Indice Majoré : 321 |
| Animation Jeunesse | 1 adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe | Temps complet (35h/semaine) | Du 01/10/2016 au 31/12/2016 | Echelle 3 Echelon 1 Indice Brut : 340 Indice Majoré : 321 |

LE CONSEIL A L'UNANIMITE

Approuve, les propositions de recrutement de Madame le Maire pour répondre à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activités.

Autorise, Madame le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions précitées.

Dit, que les crédits nécessaires sont au chapitre 012 du budget de l'exercice de l'année 2016.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI